

dépense minime le prouve — au premier étage du palais, dans l'aile orientale, pour débarrasser la partie du bâtiment destinée à la nouvelle salle des Antiques ¹. Cette salle, où nous avons vu que, dès 1823, Artaud projetait de placer la mosaïque Seguin, fut achevée en 1836 et inaugurée en 1839 ². Mais on n'y plaça, dans les années qui suivirent immédiatement, que la seule mosaïque Cucherat ou des Poissons, en 1845. Enfin, notre mosaïque est, sans aucun doute, au nombre de ces « mosaïques acquises par la ville à diverses époques » qu'en 1863 un rapport du conservateur signale au préfet comme devant être « mises en évidence dans les salles du musée » et pouvant y être installées sans trop de frais ³. C'est l'époque où le prolongement du Palais des Arts sur la nouvelle rue de l'Impératrice (rue de l'Hôtel-de-Ville) exige des modifications considérables et, en particulier, comme nous l'avons dit plus haut ⁴, le déplacement de la mosaïque des Jeux du cirque. Celle-ci est comprise avec la mosaïque Seguin dans une combinaison — sur laquelle nous n'avons aucune donnée précise — proposée par le conservateur, que l'architecte de la ville examine à la demande du préfet, juge convenable et croit réalisable sans trop de frais.

Pour la première fois, en 1867, nous rencontrons une mention explicite de notre pavement. Un devis d'Édouard Mora père et fils, daté du 17 juillet ⁵, concerne la « mosaïque trouvée à Vienne par M. Arthaud », qu'il s'agit de réparer et de poser dans la « galerie des Statues », autre appellation de la nouvelle salle des Antiques ou salle des Plâtres ou musée des Moulages. La dépense est évaluée à 1.000 francs, dont 694 pour la mosaïque et 306 pour la balustrade. Le moment approche, mais il n'est pas encore venu. Le 26 avril 1869 ⁶, l'architecte de la ville, sans indiquer d'emplacement ni pour l'une ni pour l'autre, soumet au préfet la proposition de replacer la mosaïque des Jeux du cirque, déplacée en 1863, et de placer la mosaïque « des Jeux d'enfants », qui n'a jamais été posée faute de place ou d'argent.

1. Même série.

2. Voir Vial, dans les *Musées de Lyon* (en 1906), p. 16.

3. *Arch. mun.*, M¹c. Le préfet à l'architecte en chef, 7 mai ; l'architecte au préfet, 16 mai.

4. Chap. I, § IV.

5. M¹a.

6. M¹a.